

Monsieur le Président,

Monsieur le directeur Général de la FAO,

Monsieur le Président indépendant du Conseil,

Mesdames et messieurs les Ministres

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs et chefs de secrétariats des organisations internationales

Je voudrais d'abord, au nom du gouvernement français, et en particulier du Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt Stéphane Le Foll, dont vous connaissez **l'attachement à cette réunion ministérielle** de la FAO, mais qui est malheureusement empêché aujourd'hui, joindre ma voix aux délégations qui m'ont précédées pour remercier notre Directeur général, M. Graziano Da Silva, pour avoir organisé cette réunion ministérielle sur la gouvernance et les marchés internationaux des produits.

La sécurité alimentaire des populations, et notamment des plus vulnérables, est en effet un sérieux défi et il faut ouvrir la réflexion et le débat, **y compris sur des sujets complexes comme ceux de la gouvernance des marchés de produits agricoles**. Il faut le faire avec **réalisme, pragmatisme**, dans le souci constant de trouver des **solutions opérationnelles et efficaces**.

Quel est le constat que nous pouvons dresser aujourd'hui quant à cette question de la volatilité des prix des produits agricoles :

- **1^{er} constat** : si la volatilité des prix et les incertitudes sur le niveau de la production sont une donnée intrinsèque de l'activité agricole, nous sommes probablement entrés avec la crise de 2008/2009 dans une période où cette volatilité risque de s'intensifier et **perturber le fonctionnement des marchés**, pour des raisons qui sont connues : intégration de la production agricole dans des chaînes de valeur mondiale rendant les marchés beaucoup plus sensibles à des perturbations liées à l'instabilité et aux crises politiques, à des chocs économiques exogènes, à l'impact de l'évolution des marchés de l'énergie ou des actifs financiers, et bien sûr last but not least l'impact croissant du **changement climatique**.

- **2eme constat** : nous disposons de moyens d'action **renforcés**, et il faut se féliciter des progrès accomplis, dans la foulée du plan d'action lancé en 2011 au sommet des chefs d'Etat du G 20 réunis en France : (i) mise en place d'AMIS, le système d'information sur les marchés agricoles qui intègre des données sur quatre céréales de base, et qui a été unanimement salué comme un exemple de coopération internationale par tous les Ministres qui se sont exprimés (ii) Mise en place aussi du Forum de Réaction Rapide, qui permet aux décideurs politiques des pays membres d'AMIS d'échanger précocement sur la base des informations clés en vue de **mieux coordonner la réponse** en cas de crise ; (iii) enfin, à côté de ce dispositif pour améliorer la transparence et l'efficacité des marchés internationaux, la plateforme pour la gestion des risques, logé au FIDA et soutenu notamment par l'AFD, la BMZ et l'UE, qui doit permettre de renforcer la capacité des acteurs dans les pays à faible revenus à se doter des stratégies et outils permettant de mieux anticiper les chocs et de limiter leur impact.

Au-delà de ces initiatives multilatérales, je voudrais aussi insister sur l'importance du niveau **régional** qui peut être particulièrement pertinent pour aborder notre sujet du jour :

- C'est le cas en matière de transparence des marchés, et c'est tout le sens de **l'initiative lancée à Malte en janvier dernier avec nos partenaires de la Méditerranée dite « MED-AMIN »** pour en fait développer une sorte d'AMIS Méditerranéenne.
- Et c'est le cas, **en matière de réserve humanitaire d'urgence, avec le projet de la CEDEAO lancé avec l'appui politique du G 20 et l'appui financier de plusieurs bailleurs de fond** au premier rang desquels l'UE. Il s'agit en l'occurrence non pas de stock de régulation, mais bien d'un stock d'urgence, constitué de stocks physiques et financiers, pour permettre avant tout de limiter l'impact sur les populations des crises alimentaires dans une région particulièrement vulnérable, le sahel. Il me semble essentiel que dans un proche avenir nous soyons en mesure d'évaluer l'impact de ce projet pour en tirer des leçons utiles pour d'autres zones.

A ce stade, la priorité nous est de réfléchir à un renforcement progressif des dispositifs existants et leur évolution :

- Peut-on **améliorer le fonctionnement d'AMIS**, notamment par une **plus grande transparence et fiabilité des informations** sur les stocks publics et privés de céréales ?

- **Peut-on étendre AMIS pour aller au-delà des seuls marchés de céréales** et promouvoir une meilleure transparence des marchés de produits de base, si essentiels pour les PED, je pense notamment à des productions tropicales comme le Café, le cacao ou le coton ? il est vrai que ces marchés ont un modèle de fonctionnement souvent de nature oligopolistique, où l'amont est dominé par un nombre réduit de producteurs (semence, engrais) alors que l'aval, la production, se caractérise par une kyrielle de petits producteurs dans les PFR qui n'ont que peu d'accès à l'information et n'ont que peu de prise sur les débats sur la gouvernance des marchés.

- Peut-on renforcer l'organisation des filières et le soutien à l'organisation des producteurs, et les infrastructures de base comme souligné par le Ministre du burkina faso ? peut-on renforcer la valeur ajoutée de ces productions en valorisant les origines à travers la protection des indications géographiques ou en favorisant leur transformation locale, ce qui permet aussi de renforcer la résilience des filières et d'augmenter les revenus au niveau national ? nous pensons qu'il y a dans ces domaines encore des marges de progrès considérables, d'où l'importance que la sécurité alimentaire et le développement de l'agriculture figure en bonne place dans l'agenda post 2015. La première génération des OMD a permis dans beaucoup de pays une formidable accélération des progrès en matière de développement humain (éducation, santé), avec une très forte augmentation des moyens consacrés à ces secteurs tant sur ressources nationales qu'à travers l'aide extérieure. Il faut faire de même dans l'agenda post 2015 si nous voulons être à la hauteur du défi de l'éradication durable de la faim dans le monde. /.

